



CASTANET

AVEC VOUS



**QUESTIONNAIRE PROPOSÉ PAR L'USC
DANS LE CADRE DE L'ELECTION
MUNICIPALE 2020**

QUESTION #1

Quelles mesures préventives allez-vous prendre pour empêcher l'envahissement, par les caravanes des « gens du voyage », des espaces publics du territoire communal non aménagés à cet effet ? A ce sujet, la zone des stades de Lautard présente-t-elle à vos yeux un enjeu particulier ou des difficultés particulières ?

Les caravanes dans le périmètre du Lautard et plus généralement sur l'ensemble de la commune ne sont plus acceptables, nous continuerons l'action préventive engagée sur les périmètres des parcs et parkings y compris au Lautard. Du fait de l'absence d'une aire de grand passage fixe sur le SICOVAL, les communes répondant aux critères exigés accueilleront cette population itinérante à tour de rôle. Un calendrier établi par le tirage au sort, a donné la liste suivante : Deyme (2020), Escalquens (2021), Castanet (2022), Montlaur (2023), Belberaud (2024), Ayguevives (2025), Ramonville (2026), Donneville (2027), Baziege (2028), Péchabou (2029), Montgiscard (2030), Auzielle (2031) et enfin Pompertuzat (2032).

Ces dispositions devraient permettre de lutter contre un stationnement illicite.

En privilégiant la discussion avec le SICOVAL, Manéo 31 (le syndicat mixte en charge des gens du voyage) et la Préfecture.

La municipalité actuelle a déjà entamé des travaux concernant l'accès au parking en fraisa (« cailloux ») situé entre les deux stades. La mise en place prochaine d'un portique pour limiter l'accès à ce parking et la disposition de blocs béton infranchissables pour les caravanes. L'accès sera autorisé uniquement aux caravanes des forains sur la période de la fête locale.

Il est déjà en projet de fermer le Chemin d'Augustin aux véhicules motorisés et de le maintenir uniquement pour les déplacements « doux » (piétons, vélos, trottinettes ..).

Le complexe sportif Lautard est un enjeu particulier du fait de la présence de deux grands clubs qui font rayonner l'image de Castanet en dehors de la ville, parfois même jusqu'à l'autre bout de la France. Nous souhaiterions faire du Lautard un véritable plateau sportif en élargissant l'offre des sports proposés. Par l'ouverture éventuelle d'un complexe de raquettes (pelote basque, padel..) et peut être d'autres activités comme les parcours santé, courses d'orientation .. Tout en préservant au maximum les espaces verts du coté du Canal du Midi et du Lac.

QUESTION # 2

Les associations castanéennes possèdent, en des proportions variées, des adhérents ne résidant pas sur la Commune. Considérez-vous cet état de fait comme une charge de centralité illégitime qu'il faut faire supporter aux communes extérieures concernées ? Et alors, comment ? Ou bien considérez-vous cela comme une marque de vitalité et d'attractivité, avec un bilan positif sur le bien vivre et l'économie locale ? Et alors comment le préserver ?

Les associations possèdent une proportions variées d'adhérents extérieurs à Castanet, du fait de l'attractivité de l'offre proposée sur notre commune. Castanet se doit d'assumer la part de centralité qu'elle représente. Chef-lieu de Canton, elle est aussi un pôle de centralité qui bénéficie au monde économique qui vous sponsorise et qui assure des recettes fiscales de la commune. Cette ouverture au territoire conforte aussi l'image de la commune. Cette marque de vitalité n'exclue pas une différenciation de tarification des extérieurs mais celle-ci est plus de l'ordre du symbole pour aussi sensibiliser les communes voisines sur l'intérêt intercommunal des activités sportives.

Il est envisageable que la municipalité avec l'aide du SICOVAL envisage pour supporter les couts une participation financière d'entretien des éventuels futurs équipement intercommunaux ?

Il semble essentiel pour Castanet de continuer à rénover/améliorer ses installations existantes et d'élargir l'offre sportive proposée actuellement.

La politique sportive des associations devrait être accessible pour le public jeunes Castanéen(ne).

QUESTION # 3

Les associations, particulièrement les clubs sportifs, sont un lieu de rencontres entre les générations, les classes sociales, les quartiers, et aussi les personnes de différentes ethnicités. Trouvez-vous utile pour la Commune de favoriser les associations qui œuvrent le plus dans ce sens ? Si oui, comment allez-vous mesurer leur « performance » individuelle ? Et comment allez-vous différencier votre soutien ?

Le sport au même titre que la culture est un lieu de rencontres, d'épanouissement, de mixité sociale, culturelle. Votre interrogation pose la question de la mesure de ces paramètres. Tous ne sont pas mesurables et la loi nous l'interdit ! « Différentes ethnicités ». Les autres paramètres sociaux et géographiques eux sont quantifiables et doivent pouvoir permettre d'envisager une part variable de la subvention sur ces éléments tangibles dans la convention avec la municipalité.

QUESTION # 4

Allez-vous maintenir la part relative de la subvention directe aux associations dans le budget de fonctionnement communal ? Avez-vous une politique de reconduction ajustable, ou bien allez-vous établir une grille de critères servant de base au calcul du montant alloué à chaque association ?

Les subventions directes aux associations seront dans le budget de fonctionnement de la commune et pas dans ses budgets annexes.

Pour ce qui est d'une révision des critères d'attribution cela nécessitera une réflexion partenariale avec l'ensemble des clubs et le tissu associatif. Ce travail mérite d'être lancé sans dogmes ni précipitation.

QUESTION # 5

Un soutien financier important pour l'USC provient des prestataires choisis par la Mairie pour mener à bien ses projets. Dans la période actuelle, il s'agit des promoteurs immobiliers. Prolongerez-vous cette intermédiation Prestataire/Mairie/Club ? Quels sont vos projets pour la Commune qui pourraient amener de nouveaux partenariats au club sur le même modèle ?

Ce travail d'intermédiation entre la mairie et les clubs sera maintenu dans la mesure où cela favorise le mécénat à votre profit, comme cela a été le cas avec LP Promotion, Greencity ou encore Fonta ...

Pour ce qui est des projets, le plus structurant sera la ZAC Castanet-Lauragais qui à mon sens s'échelonne sur 20 ans.

QUESTION # 6

Comptez-vous dissocier la subvention directe attribuée aux clubs de l'aide personnalisée attribuée à certains de leurs adhérents en fonction de leur Quotient Familial ? Actuellement, l'USC est fortement désavantagée par rapport à l'Avenir Castanéen (par exemple), puisque sa subvention nette est amputée d'une bien plus forte part reversée par le club aux familles.

Oui la part Quotient Familial sera externalisée des clubs par la mise en place d'une « Carte Jeune Sport/Culture » qui règlera directement la part QF des adhésions sportives ou culturelles pour les Castanéens.

QUESTION #7

Les infrastructures de Lautard ont permis à l'USC de montrer une image positive et ambitieuse de Castanet, et de s'installer, dans toutes les catégories d'âge, au meilleur niveau sportif de la grande Région Occitanie. Ce statut est menacé par l'extrême fragilité des pelouses naturelles vieilles de 25 ans, et l'état inadapté voire dangereux du terrain de repli des Fontanelles. Serez-vous prêt à accompagner le Club dans sa progression sportive (i) en dégagant à Lautard de nouveaux espaces pour l'entraînement et pour une nouvelle pratique version « Loisir », (ii) en convertissant le terrain Annexe en pelouse synthétique, pour une utilisation plus intensive et une économie d'entretien substantielle, (iii) en programmant rapidement la rénovation complète de la pelouse du terrain d'Honneur pour valoriser bien plus qu'aujourd'hui cet équipement majeur ?

Le rayonnement de l'USC sur notre région ne peut que réjouir le Castanéen que je suis, là aussi. Nous avons des efforts de communication à faire en direction de nos concitoyens, notre équipe s'est auto saisie de cette problématique...

Une nouvelle surface en synthétique ne me semble pas réaliste dans le mandat. D'autres demandes existent aussi... Le Complexe Lautard et plus particulièrement le Foot a bénéficié d'aménagements importants ces dernières années (un terrain synthétique, nouveaux vestiaires, filets ...).

La sur-utilisation des terrains honneurs , réduit le temps de repos des terrains , nous pourrions mettre à l'étude des terrains hybrides (qui permettraient un nombre d'heures d'utilisation plus important).

Pour le terrain des Fontanelles à voir les urgences pour le rendre utile et praticable.

Pour ce qui est de la réfection de la pelouse du terrain d'honneur, cela semble indispensable lié à un délaissé d'entretien semble-t-il ? Ce sera pris en compte et intégrer dans la programmation des rénovations des équipements de Castanet.

QUESTION # 8

L'extension de notre Ligue à la nouvelle grande Région a doublé les déplacements des équipes de l'USC, en nombre, en distance parcourue, et en budget « location de véhicules ». Envisagez-vous une flotte renouvelée et augmentée de véhicules municipaux, d'utilisation concertée et partagée entre services et associations ? A défaut de cet investissement, envisagez-vous une aide directe sur le budget « transport » des associations, complémentaire aux subventions annuelles ?

À ce jour la mairie dispose d'un seul minibus et n'a plus de régie transport qui est devenue une compétence du Sicoval. Le renforcement en minibus pourrait être envisagé en mettant autour de la table l'ensemble des besoins et en regardant l'effort contributif des utilisateurs au fonctionnement de la « flotte » .

Nous solliciterons au titre de la municipalité , la régie transport du Sicoval pour étudier avec eux les modalités d'une mise à disposition pour les associations des communes. .

Nous n'envisageons pas pour l'instant d'aide directe pour le budget transport de façon complémentaire à la subvention annuelle mais nous pourrions engager une réflexion sur cette dernière en pondérant un critère sur le transport dû au rayonnement de l'activité (départemental, régional, national) en partenariat avec toutes les associations de la commune.

**AVEC LE SOUHAIT QUE NOS PROJETS SE
RENCONTRENT, RECEVEZ MES SALUTATIONS LES
PLUS CORDIALES. POUR CASTANET AVEC VOUS !**



BERNARD BAGNÉRIS